

# Audit du projet Redesign Import Applications

## Office fédéral de l'agriculture

### L'essentiel en bref

---

Dans le but de protéger la production agricole suisse, l'importation de certaines marchandises est soumise à des droits de douane. Afin de garantir l'approvisionnement du pays, des parts de contingent sont attribuées aux importateurs à un taux réduit. Pour la gestion des contingents, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) utilisait jusqu'à présent trois applications. Il les remplacera dans le cadre du projet Redesign Import Applications (RIA) d'ici mi-2022. Le projet a été lancé en 2018 avec un budget de 7 millions de francs.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a vérifié si le projet RIA était sur la bonne voie et si l'OFAG exploitait pleinement le potentiel de numérisation. Au moment de l'audit, le projet était en phase d'achèvement de la première unité de réalisation (UR1). Les résultats de l'audit portent par conséquent sur l'état d'avancement de l'UR1 et concernent la période allant jusqu'à fin décembre 2020. À ce stade, le projet respectait le calendrier prévu. Pour la prochaine phase, le CDF voit surtout des améliorations dans la coordination avec d'autres projets fédéraux et une analyse plus approfondie du potentiel de numérisation. Les recommandations ont été formulées en vue de l'UR2 et restent pertinentes en l'état.

#### **Les facteurs de réussite dans la gestion du projet doivent être maintenus**

L'organisation du projet est bien établie. Cette dernière ainsi que la responsable du projet, une personne active et bien organisée, ont contribué à ce que l'UR1 soit sur le point de s'achever comme prévu. La collaboration entre les parties prenantes fonctionne bien et la coordination avec la société de développement est en place.

L'UR2 se caractérise par de plus grandes dépendances. L'organisation existante devra donc à nouveau faire ses preuves. Ce sont les mêmes sujets, tels que les tests et la gestion des risques, qui devront faire l'objet d'une attention particulière.

#### **Poursuivre la simplification des processus**

Avec le projet RIA, l'OFAG réalise en premier lieu une adaptation des applications existantes à la technologie actuelle. Les utilisateurs du système e-quota n'ont pas été impliqués activement dans la conception de la nouvelle solution et les simplifications apportées jusqu'ici ont un effet principalement avant le traitement numérique. Le projet RIA doit donc utiliser l'UR2 pour identifier et, si possible, planifier, le potentiel d'économie supplémentaire au niveau des processus d'affaires dans le secteur Importations et exportations.

Avec la planification de l'UR2, le projet RIA devrait aussi examiner les interfaces entre les systèmes de l'OFAG et ceux de l'Administration fédérale des douanes, afin de les optimiser et de les coordonner de manière contraignante. En outre, l'OFAG doit traiter rapidement la question des données de base, en harmonisant les développements et les innovations réalisés dans le cadre du projet fédéral SUPERB.

**Texte original en allemand**